

4 étapes

pour l'admission à l'université

Vous êtes sur le point de vous inscrire dans une université suisse ? Ce guide étape par étape vous aidera à trouver les informations que vous recherchez.

étape 1

Choisir une université et un programme

Parcourez la base de données officielle sur www.studyprogrammes.ch.

Choisissez le type d'université, la langue d'enseignement, le niveau et le domaine d'études.

étape 2

Vérifiez les conditions d'admission

En Suisse, il n'existe pas de procédure d'admission centralisée. Chaque université est toutefois autonome et fixe ses propres critères d'admission. Pour des informations spécifiques, vous devez donc contacter directement le service des admissions de l'université de votre choix.

Admission en bachelor

La condition principale est un diplôme de fin d'études secondaires supérieures considéré comme équivalent à la maturité suisse. **Veillez noter que des conditions supplémentaires doivent être remplies selon le diplôme de fin d'études obtenu et le pays d'origine** (<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/admission/admission-hautes-ecoles-universitaires/pays>), et que l'admission aux études de premier cycle dans le domaine de la médecine est extrêmement restreinte.

Admission à un programme de master

La principale exigence est un baccalauréat d'une université accréditée dans un domaine d'études spécifique.

Admission à un programme de doctorat

La principale exigence est un diplôme de maîtrise d'une université accréditée dans un domaine d'études pertinent.

Exigences linguistiques

Une bonne connaissance de la langue d'enseignement est la condition préalable à la réussite des études. Consultez l'étape 3 ci-dessous ou les profils des universités pour plus d'informations sur la langue d'enseignement des différentes universités.

étape 3

Contactez l'université

L'université de votre choix vous fournira des informations précises sur les délais de candidature, les documents requis, les procédures d'admission et l'inscription.

étape 4

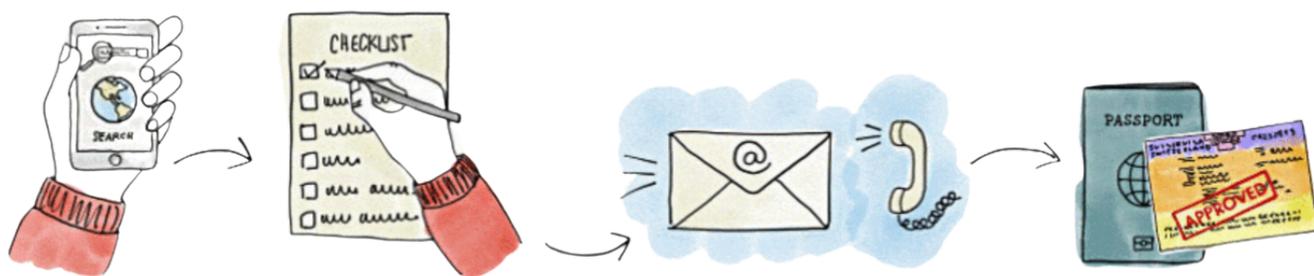
Demander un visa

Avant d'entrer en Suisse, vous devez demander un visa auprès de la mission diplomatique/consulaire suisse de votre pays de résidence. Veuillez noter qu'il faut compter au moins 8 semaines pour obtenir un visa. Vous ne pouvez pas étudier en Suisse avec un visa touristique.

Pour la demande de visa, vous devez au moins soumettre :

- la preuve de ressources financières suffisantes pour couvrir les frais de subsistance en Suisse pendant la durée de vos études afin de garantir que vous ne deviendrez pas dépendant des prestations sociales ;
- une police d'assurance maladie qui comprend une couverture en cas d'accident ;
- un plan d'études avec des informations sur le but de vos études ;
- une confirmation que vous avez été admis dans un établissement d'enseignement reconnu ou accrédité ;
- la preuve que vous remplissez les conditions personnelles et éducatives requises pour l'étude envisagée ;
- une lettre de motivation, votre curriculum vitae et une fiche d'information détaillant vos compétences linguistiques ;
- la preuve que vous disposez d'un logement approprié et une confirmation que vous quitterez la Suisse à la fin de vos études.

Il convient de noter que la mission diplomatique ou consulaire suisse peut exiger des documents supplémentaires ou d'autres garanties. Les autorités suisses compétentes décideront en dernier ressort si les conditions requises pour le séjour d'études prévu de plus de trois mois sont remplies.



Si la faculté de l'université suisse vous soumet à l'examen ECUS, l'école BER vous propose une préparation complète sur une année académique ou une révision intensive avant examen. Vous pouvez consulter les informations sur notre site : <https://ecoleber.ch/examen-ecus/>.

L'École BER est pionnière en préparation à l'ECUS !